

Parents d'élèves du groupe scolaire Rimbaud/Matisse

Parents d'élèves de l'école Sainte Marguerite

Davézieux, le 26 juin 2026

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour votre retour et prenons bonne note de vos incompréhensions ainsi que des préoccupations exprimées par plusieurs parents.

Nous souhaitons toutefois apporter quelques précisions concernant le restaurant scolaire.

Sa construction a été achevée en 2022 lors de la mandature précédente.

Depuis notre prise de fonction en mars 2026, nous avons constaté, comme de nombreux usagers, certaines limites en matière de confort thermique, ce constat interroge d'autant plus que ce bâtiment s'inscrit dans une démarche dite « bioclimatique », censée garantir un meilleur confort en toute saison. Nous avons également constaté des malfaçons entraînant des dysfonctionnements au quotidien et générant des coûts de fonctionnement élevés.

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et du personnel, la commune a déjà engagé plusieurs actions, notamment l'installation d'ombrières et de films anti-UV sur certaines surfaces vitrées.

Soyez assurée que la sécurité et le bien-être des enfants demeurent une priorité pour la municipalité, qui poursuit ses recherches de solutions adaptées.

Nous rappelons également que la restauration scolaire est un service facultatif pour les communes. Malgré cette absence d'obligation légale, notre collectivité a fait le choix d'investir dans ce service afin de répondre aux besoins des familles.

Nous vous remercions pour votre contribution au dialogue et restons à l'écoute des remarques des parents.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Maire,

Myriam Servy Chanal

